



Guide Parents 2026-2027



**Centre
de services scolaire
des Hautes-Rivières**

Québec



**À la
hauteur
de chaque
réussite**



**Centre de services scolaire
des Hautes-Rivières**

210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 6N3
Téléphone : 450 359-6411
www.cssdhr.gouv.qc.ca

Table des matières

4 Présentation du CSSDHR

- 5 Calendrier scolaire
- 5 Présentation du territoire et des établissements
- 6 Place aux parents
- 6 Rayonnement du CSSDHR

7 La vie scolaire à son meilleur

- 8 Portes ouvertes
- 8 Cheminement scolaire
- 9 Admission et inscription
- 10 Concentrations, programmes, profils et options
- 11 Parents d'élèves à besoins particuliers (EHDAA)
- 11 Transport scolaire
- 12 Service de garde en milieu scolaire et service de surveillance à l'heure du dîner
- 13 Clic école
- 13 Assurances
- 14 Fermeture des établissements
- 14 Service à la clientèle

15 La formation professionnelle et la formation générale des adultes

- 16 École professionnelle des Métiers (EPM)
- 17 Centre d'éducation des adultes La Relance
- 18 Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (Service Envol)
- 19 RAC (Reconnaissance des acquis et des compétences)
- 20 Services aux entreprises et à la population

21 Élèves en provenance de l'étranger

- 22 Journée type au primaire et au secondaire
- 23 Informations relatives à la gratuité scolaire
- 23 Services offerts
- 23 Insertion linguistique
- 24 Services d'accueil aux nouveaux arrivants
- 24 Francisation des élèves adultes

25 Pour nous joindre



Accès direct au
contenu désiré :
cliquez sur le titre.



Présentation du CSSDHR

Le calendrier scolaire

Pour connaître les dates importantes relatives à la fréquentation scolaire de votre enfant, vous êtes invités à consulter le calendrier scolaire de son école ainsi que celui du CSSDHR.

Le calendrier scolaire de l'école contient ces informations :

- Début et fin de l'année scolaire
- Journées pédagogiques du CSSDHR
- Journées de réserve en cas de force majeure
- Journées pédagogiques de l'école de votre enfant*
- Congés (fériés, semaine de relâche, etc.)



Le calendrier scolaire comporte 18 journées pédagogiques CSSDHR, dont 3 sont réservées en cas de force majeure. Deux journées mobiles sont spécifiques à chaque école. L'année scolaire comprend donc 20 journées pédagogiques.

Consultez le calendrier scolaire de l'école de votre enfant en visitant le [site Web de l'école](#) dans la section Documents utiles.

Consultez le [calendrier scolaire du CSSDHR](#).

* Il est à noter que celles-ci peuvent différer d'une école à l'autre.

Présentation du territoire et des établissements

Avec plus de 4 000 employés, le CSSDHR est l'un des acteurs incontournables du développement économique en Montérégie.

Son territoire de 1 468 kilomètres carrés s'étend sur 23 municipalités et 3 MRC.



[Localisez les établissements sur notre territoire.](#)



Place aux parents

Participation à la vie scolaire

À chaque début d'année scolaire, généralement au cours du mois de septembre, se tient l'assemblée générale des parents de l'école. Cette activité est la porte d'entrée de l'engagement des parents à l'école. Tous les parents sont invités à y participer.

Vous pouvez également participer à l'organisation d'activités dans l'école de votre enfant à titre de bénévoles.

Pour les parents dont l'enfant fréquente la maternelle 4 ans à temps plein, un [volet Parents](#), qui consiste en 10 rencontres, est offert. Il encourage les parents à participer à des activités ludiques avec leur enfant et à l'accompagner dans cette transition vers le monde scolaire. Ces rencontres sont offertes sous différentes formes.

[Pour en apprendre davantage](#)

Participation aux instances du CSSDHR

Vous pouvez également faire valoir votre point de vue et participer à la vie scolaire en vous impliquant au sein de l'une des instances ou de l'un des comités suivants :

[Conseil d'établissement](#)

[Organisme de participation des parents \(OPP\)](#)

[Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage \(CCSEHDAA\)](#)

[Comité de parents](#)

[Conseil d'administration](#)



Rayonnement du CSSDHR

Découvrez une vie scolaire riche et dynamique en consultant :

[Site Internet](#)

[Facebook](#)

[LinkedIn](#)

Soyez rapidement informés sur plusieurs sujets importants :

- Actualités
- Avis de fermeture d'établissement
- Communiqués
- Événements publics
- Règlements, politiques
- Offres d'emploi
- Projets d'infrastructure
- Et plus encore!



La vie scolaire à son meilleur

Portes ouvertes

Journée d'accueil au préscolaire - *Bonjour l'école*

À l'éducation préscolaire, les écoles invitent les futurs élèves de la maternelle et leurs parents à une visite de l'école au printemps, soit en mai ou juin. La date est déterminée par chacune des écoles.

Activités de première transition

Surveillez la page Facebook de l'école que fréquente votre enfant pour être informés des activités qui peuvent être organisées. De nombreuses écoles offrent des activités dans le but de mieux soutenir les parents et leurs enfants dans le processus d'entrée à l'école et d'aider les familles à bien vivre la première transition scolaire.

Portes ouvertes vers le secondaire

Dans le cadre du passage du primaire vers le secondaire, des activités d'accueil et de transition sont organisées par les écoles secondaires. Les dates sont déterminées par chacune des écoles.

Suivez les pages Facebook des écoles et consultez le [site Web du CSSDHR](#).

Portes ouvertes à la formation générale des adultes – Centre La Relance

Les visites sont possibles en tout temps, sur rendez-vous seulement. Pour information, visitez le site du [Centre La Relance](#).

Portes ouvertes de l'École professionnelle des Métiers (EPM)

L'École professionnelle des Métiers (EPM) offre 19 programmes de formation professionnelle.

Venez visiter nos installations et rencontrer le personnel enseignant ainsi que les élèves.

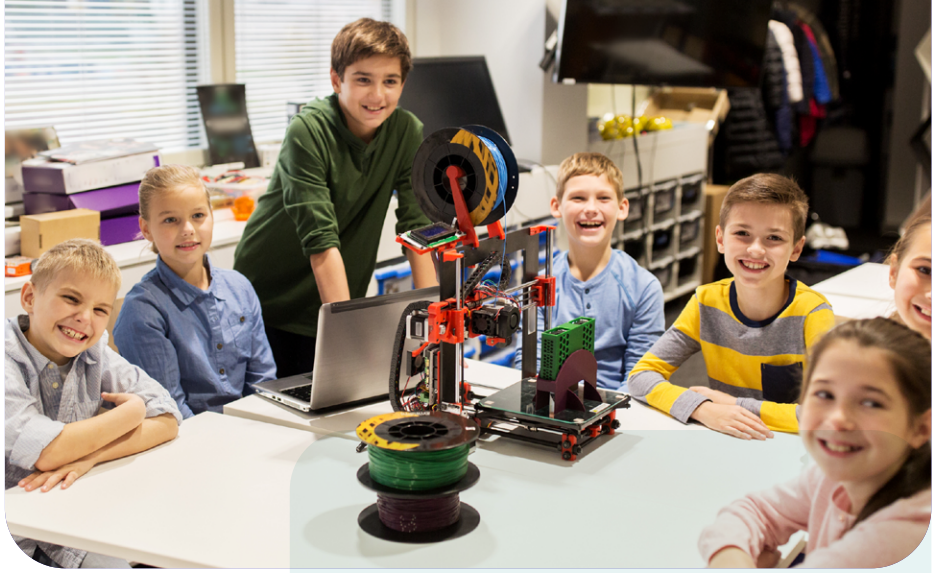
Pour en apprendre davantage, découvrir notre centre de formation professionnelle, connaître la date des portes ouvertes ainsi que les autres activités disponibles, visitez la page Portes ouvertes sur le [site Web de l'EPM](#).



Cheminement scolaire

Le parcours scolaire peut être adapté aux élèves en fonction des intérêts ou des besoins qu'ils présentent.

Pour connaître les diverses options qui s'offrent à votre enfant, consultez le [site sur les parcours qualifiants](#).



Admission et inscription

L'inscription annuelle se fait en ligne dans **Portail Parents** pour tous les élèves qui fréquentent déjà l'une de nos écoles, incluant les élèves inscrits au programme Passe-Partout et aux programmes particuliers.

Les parents reçoivent un courriel en provenance de l'école les invitant à procéder à l'inscription annuelle.



Inscription d'un nouvel élève

L'admission d'un nouvel élève à l'éducation préscolaire, primaire ou secondaire se fait directement en ligne dans **Portail Parents**.

Vous devez créer un nouveau compte ou utiliser un compte existant si vous avez des enfants qui fréquentent déjà le CSSDHR ou un établissement d'un autre centre de services scolaire. Vous devez ajouter l'enfant à votre compte pour procéder à son inscription.

Si vous n'êtes pas en mesure de compléter l'inscription en ligne, communiquez avec votre **école de bassin géographique**.

Choix d'une autre école sur le territoire du CSSDHR

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une autre école que celle du bassin géographique où il réside, vous devez en faire la demande en remplissant le formulaire qui se retrouve sur **notre site web**.

Dans cette situation, aucun service de transport n'est offert et les frais de transport ne sont pas assumés par le CSSDHR.

Concentrations, programmes, profils et options

Écoles primaires

École Bruno-Choquette

- Option Harmonie - Musique (1)

École de Ramezay

- Option Sports (1)

École Frère-André

- Option Harmonie - Musique (1)

École Hamel

- Concentration Langues et communication - Offert aux élèves de 5^e et 6^e année (2)

École Marie-Derome

- Option Harmonie - Musique (1)
- Option Sports (1)

Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean)

- Option Harmonie - Musique (1)
- Option Sports (1)

École Saint-Alexandre

- Option Harmonie - Musique (1)

École Saint-Lucien

- Concentrations sportives et artistiques (2) - Offert aux élèves de 5^e et 6^e année

Écoles secondaires

École Docteur-Alexis-Bouthillier

- Concentration Langues et communication (2)
- Anglais, Multisports, Arts plastiques, Sciences générales
- Profil Monde (1)

École Joséphine-Dandurand

- Concentration Langues et communication (2)
- Concentrations sportives et artistiques (2)
- Sport-études

École Marguerite-Bourgeoys

- Concentrations sportives et artistiques (2)
- Sports-études, Arts plastiques, Art dramatique
- Profil interdisciplinarité, Monde, Multisports,
- Profil sports parascolaire

École Monseigneur-Euclide-Théberge

- Programme d'éducation intermédiaire (PEI) - Offert à la clientèle des écoles Paul-Germain-Ostiguy et Monseigneur-Euclide-Théberge
- Multisports

École Paul-Germain-Ostiguy

- Programme Langues et multimédias (1) - Offert aussi à la clientèle de Monseigneur-Euclide-Théberge
- Offert seulement en 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire
- Multisports (1)

Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

- Programme d'éducation intermédiaire (PEI) - Offert à la clientèle de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ainsi que des écoles Marguerite-Bourgeoys et Joséphine-Dandurand provenant du bassin géographique de Marguerite-Bourgeoys

Polyvalente Marcel-Landry

- Programme d'éducation intermédiaire (PEI) et Programme culturel enrichi (PCE) (3) - Offert à la clientèle déjà inscrite à la Polyvalente Marcel-Landry ainsi que des écoles Docteur-Alexis-Bouthillier et Joséphine-Dandurand provenant du bassin géographique de l'école Docteur-Alexis-Bouthillier
- Programme scolaire de hockey provincial - Offert prioritairement aux élèves qui habitent sur le territoire du CSSDHR
- Pêche, Football / Flag football, Multisports, Judo, Santé plein air, Arts plastiques, Arts visuels, Art dramatique, Cinéma



Des concentrations, programmes, profils et options sont offerts dans plusieurs de nos écoles.

Légende :

- (1) Offert aux élèves de l'école seulement
- (2) Offert aux élèves du territoire du CSSDHR (processus d'admission centralisé)
- (3) Offert aux élèves du bassin de fréquentation de l'école

À l'intention des parents d'élèves à besoins particuliers EHDA

Une section du site Web est réservée aux parents d'un élève à risque ou d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Visitez la page Web [Comité consultatif EHDA](#).

Un [guide pratique](#) pour les parents qui met en lumière plusieurs aspects liés à la scolarisation des élèves à besoins particuliers est également disponible.



École régionale spécialisée

L'école Marie-Rivier est une école à mandat régional qui accueille les élèves du territoire du CSSDHR et des centres de services scolaires voisins. Les services sont offerts à des élèves de 6 à 21 ans présentant l'une de ces conditions :

- Déficience intellectuelle profonde
- Déficience motrice grave avec une déficience intellectuelle moyenne à sévère
- Trouble du spectre de l'autisme avec une déficience intellectuelle moyenne à sévère

Pour en savoir plus au sujet de cette école, [visitez son site Web](#).



Transport scolaire

Qui a droit au transport scolaire?

L'admissibilité au transport scolaire est déterminée par la distance de marche entre la résidence principale de l'élève et l'école du bassin géographique désigné par le Centre de services scolaire, selon le niveau fréquenté

Les élèves qui ont droit au transport scolaire demeurent à une distance de :

- Préscolaire : 500 mètres et plus
- Primaire : 1 600 mètres et plus
- Secondaire : 2 000 mètres et plus

Pour en savoir davantage sur le transport scolaire, concernant notamment les places disponibles et les relevés d'embarquement, visitez la page Web [Transport scolaire](#).

Consultez la [Politique relative au transport scolaire](#).

Consultez la [Procédure concernant les règles de conduite pour les élèves admissibles au transport scolaire](#).



Service de garde en milieu scolaire et service de surveillance à l'heure du dîner



Service de garde en milieu scolaire

La période d'ouverture des services de garde en milieu scolaire couvre les journées de classe du calendrier scolaire en dehors des heures d'enseignement, soit le matin (avant la classe), le midi et l'après-midi (après la classe). Ils sont aussi offerts pendant les journées pédagogiques et, en réponse aux besoins du milieu, durant la semaine de relâche.

Les heures d'ouverture diffèrent selon le service de garde en milieu scolaire fréquenté. Il faut donc s'adresser à l'établissement pour connaître l'horaire de son service de garde.



Inscriptions

- Les services de garde en milieu scolaire s'adressent aux élèves du préscolaire et du primaire seulement, sauf exception (l'école Marie-Rivier offre un service adapté).
- Les inscriptions au service de garde en milieu scolaire ont lieu vers la mi-mars pour l'année scolaire suivante, dans Portail Parents, sauf exception (école Marie-Rivier). Toute inscription tardive ou toute modification d'inscription s'effectue par la suite directement au service de garde de l'école.
- Les élèves du préscolaire et du primaire peuvent être inscrits au service de garde de l'école pour les périodes du matin, du midi ou du soir en fonction des besoins des parents.

Tarification

- La tarification des services de garde en milieu scolaire est règlementée et est indexée annuellement. Elle tient compte de l'inscription de l'élève et de ses périodes de fréquentation.
- La tarification s'effectue tout au long de l'année, au fur et à mesure que les services sont rendus. Il faut s'adresser à l'établissement fréquenté pour connaître la tarification applicable en fonction du niveau de fréquentation de l'élève au service de garde.

Service de surveillance à l'heure du dîner

Les parents souhaitant que leur enfant dîne à l'école les jours de classe peuvent inscrire leur enfant au service de surveillance à l'heure du dîner. Ce dernier se distingue du service de garde en milieu scolaire par sa mission, son offre de services et la contribution financière exigée. Tous les établissements primaires et secondaires offrent un service de surveillance à l'heure du dîner. Une contribution financière est exigée à la rentrée, pour toute l'année scolaire.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès du secrétariat de l'établissement, notamment en ce qui a trait aux contributions financières applicables pour l'année scolaire concernée.



Clic école

Clic école est une application mobile conçue pour suivre la vie scolaire de votre enfant et faciliter la communication entre l'école et vous. Elle centralise les fonctionnalités clés en un seul endroit.

Grâce à Clic école, vous pouvez :

- consulter facilement le calendrier scolaire de votre enfant;
- trouver les devoirs et leçons à réaliser pour chaque matière ainsi que les résultats d'évaluations;
- informer l'école d'une absence à venir ou consulter l'historique des absences ou retards de votre enfant;
- accéder facilement aux documents officiels qui vous sont destinés (bulletins, feuillets fiscaux, états de comptes, etc.).

L'application Clic école inclut une fonctionnalité de messagerie qui fait partie des divers outils que le personnel enseignant et la direction peuvent utiliser pour communiquer avec vous. Assurez-vous de bien connaître les moyens de communication officiels privilégiés par l'école de votre enfant.

[Consultez la procédure pour télécharger l'application Clic école.](#)

Une version Web est disponible pour les parents n'ayant pas de téléphone cellulaire : le Portail Parents comprend, lui aussi, une multitude d'informations qui vous permettront de faire le suivi de la réussite éducative de votre enfant.

[Créez votre compte Portail Parents dès maintenant.](#)



Assurances

Pour obtenir de l'information concernant les assurances, visitez la page [Couverture d'assurances-accident.](#)

Fermeture des établissements en cas d'intempéries ou de force majeure

En situation de tempête de neige, de verglas ou de tout autre cas de force majeure, il se peut que nous devions suspendre les services éducatifs dans nos établissements scolaires. La décision de suspendre les services éducatifs et, en conséquence, de fermer les établissements est diffusée aux endroits suivants :

- Page d'accueil de [notre site Web](#)
- Page [Facebook](#) du CSSDHR (et pages des établissements scolaires)
- Boîte vocale du centre administratif (et boîtes vocales des établissements scolaires)
- Courriel aux parents
- Plateformes des médias : Salut Bonjour (TVA)

Pour en apprendre davantage, visitez la page Web [En cas d'intempéries ou de force majeure](#).



Service à la clientèle

Besoin d'information

L'équipe du Service à la clientèle est disponible pour répondre à vos questions. Vous pouvez joindre l'équipe en composant le 450 359-6411, poste 8622, ou par courriel : servicealaclientele@cssdhr.gouv.qc.ca.

Traitement des plaintes

Il peut arriver qu'un élève ou un parent soit en désaccord avec une décision prise ou un geste posé par un membre du personnel ou un de nos partenaires. Toute personne a le droit d'être en désaccord et de le manifester pourvu que la démarche se fasse dans le respect.

Le processus prévoit trois étapes :

1. S'adresser en premier lieu à la personne concernée ou à son supérieur.
 2. Communiquer avec le responsable du traitement des plaintes (RTP) si nécessaire.
 3. Communiquer avec le protecteur régional de l'élève en dernier recours.
- Chaque étape prévoit un délai de réponse. Pour obtenir plus d'informations sur le processus de traitement des plaintes et les coordonnées nécessaires, visitez la page



La formation professionnelle et la formation générale des adultes

École professionnelle des Métiers

L'École professionnelle des Métiers (EPM) offre des programmes variés dans les secteurs d'emploi d'avenir.

Visitez epminfo.ca pour découvrir les programmes et les services offerts ou pour procéder à votre inscription ou à celle de votre enfant.



École professionnelle
des Métiers

Centre d'éducation des adultes **La Relance**



La Relance offre des formations principalement dans deux édifices :

- Édifice Georges-Phaneuf,
situé au 300, rue Georges-Phaneuf à Saint-Jean-sur-Richelieu
- Édifice Docteur-Poulin,
situé au 500, rue du Docteur-Poulin à Marieville

Les cours sont offerts selon différentes formules :

- De jour ou de soir
- À temps plein ou à temps partiel
- À distance - selon votre rythme
- Synchrones – Enseignement en ligne avec un horaire fixe



Des programmes pour vous :

- Alphabétisation
- Attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS)
- Diplôme d'études secondaires (DES)
- Francisation
- Programme de participation sociale
- Insertion sociale et professionnelle (ISP)
- RAC - métiers semi-spécialisés
- Préalables pour le collégial
- Préalables pour la formation professionnelle
- Test de développement général (TDG)



Visitez le site Web du **Centre La Relance**.
Information et inscription :
450 348-2303, poste 5818

Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement **Service Envol**

Ce service offre de l'accompagnement à toute personne de 16 ans ou plus du territoire du CSSDHR, que ce soit pour de l'information scolaire, un changement de carrière ou pour connaître les parcours scolaires possibles afin de réaliser ses objectifs.



L'équipe d'Envol est là pour :

- Écouter
- Aider à réaliser un projet de vie
- Diriger vers les bonnes ressources
- Accompanyer tout au long des démarches

Du soutien personnalisé est aussi offert pour :

- Évaluer les acquis
- Obtenir de l'information sur les métiers et les programmes de formation
- Valider les choix
- Planifier le retour en formation



Pour toute question en lien avec la clarification d'un objectif :

service.envol@cssdhr.gouv.qc.ca

Pour plus d'informations : 450 359-6411, poste 5555

Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)



La RAC permet à toute personne de faire reconnaître officiellement les apprentissages réalisés en dehors du cadre scolaire, c'est-à-dire par l'entremise de diverses expériences de travail ou de vie (bénévolat, loisirs, etc.).

Une démarche individuelle et gratuite

- Accueil
- Préparation et analyse du dossier
- Entrevue de validation
- Évaluation des compétences acquises
- Acquisition des compétences, au besoin

Les programmes

- Assistance à la personne en résidence privée pour aînés autonomes et semi-autonomes (AEP)
- Coiffure (DEP)
- Comptabilité (DEP)
- Cuisine (DEP)
- Cuisine de restauration rapide (AEP)
- Électricité (DEP)
- Hygiène et salubrité en milieu de soins (AEP)
- Mécanique automobile (DEP)
- Opérations sur machines-outils à commande numérique (AEP)
- Préparation de pièces métalliques (AEP)
- Service de garde en milieu scolaire (AEP)
- Service de la restauration (DEP)
- Soins de barbe et techniques de coupe (AEP)
- Soudage des alliages d'aluminium avec les procédés GTAW et GMAW (AEP)
- Soudage-assemblage / Soudage-montage (DEP)
- Soudage semi-automatique GMAW et FCAW (AEP)
- Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux (DEP)
- Usinage (DEP)



Pour communiquer avec nous par courriel :

rac@cssdhr.gouv.qc.ca

Pour plus d'informations : 450 347-3797, poste 7394

Service aux entreprises et à la population (SAE)

La formation continue, offerte par le Service aux entreprises et à la population, est l'une des réponses à la pénurie de main-d'œuvre. Par la qualification et le développement de la polyvalence du personnel, elle contribue à sa valorisation et à sa rétention par les entreprises.

Voici quelques exemples d'attestations d'études professionnelles (AEP) que nous offrons :

- Service de garde en milieu scolaire
- Soins de barbe et techniques de coupe

Certaines cartes de compétence, des qualifications et des perfectionnements sont disponibles, en voici des exemples :

- Administration de médicaments et de soins invasifs d'assistance (Loi 90)
- Assurer le bien-être et la sécurité des enfants
- Éducatrice en service de garde – profession et contexte d'intervention
- Hygiène et salubrité alimentaires - volet Gestionnaire et Manipulateur
- Planifier et organiser des activités pour les enfants et les groupes d'enfants
- Principes de déplacements sécuritaires des personnes (PDSP)
- Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP Construction)

Il est également possible de suivre des formations à 5 \$ de l'heure dont :

- Conversation anglaise
- Coupe pour homme et taille de barbe
- Utilisation professionnelle de microdrones



Formations pour répondre aux besoins des entreprises, des travailleuses et des travailleurs

- Conduite sécuritaire de chariots élévateurs
- Éventail de formations en bureautique
- Francisation en entreprise
- Toute autre demande de l'entreprise, selon ses besoins

Plusieurs autres formations disponibles!



Pour rester informés en tout temps, rejoignez la page [Facebook du SAE](#).

Pour inscription : [Admissionfp](#)

Pour plus d'informations : 450 347-3797, poste 7394



Élèves en provenance de l'étranger

Le CSSDHR accueille des élèves provenant de plus de 80 pays, où on parle une ou plusieurs langues autres que le français.

À leur arrivée, ces élèves doivent apprendre une langue différente, s'adapter à un nouvel environnement, découvrir une autre culture et s'intégrer à un système scolaire qu'ils ne connaissent pas.

Le CSSDHR accueille ces élèves et leur offre une variété de services pour faciliter leur adaptation : service d'aide à l'apprentissage du français, soutien linguistique, éducation spécialisée. Ces services sont offerts dès l'entrée en classe des élèves et aussi longtemps que cela leur est nécessaire pour réussir leurs études en français.

Accompagné d'organismes partenaires de la région, le CSSDHR soutient aussi les familles lors de leur arrivée et les guide vers les services disponibles.

Journée type au primaire et au secondaire



Au primaire

L'horaire de la journée :

- Les élèves vont en classe le matin et l'après-midi.
- Pour connaître l'horaire des cours, [consultez la page de l'école fréquentée.](#)
- Deux récréations sont prévues, soit une le matin et une autre en après-midi.
- Une pause repas est aussi prévue à l'horaire, certains élèves dînent à l'école alors que d'autres vont à la maison.
- Certains élèves fréquentent le service de garde de l'école le matin, le midi et le soir.

Les pauses et repas :

- Vous devez prévoir des collations pour votre enfant.
- Les élèves peuvent apporter leur lunch de la maison. Un service de traiteur est aussi disponible pour le repas du dîner dans certaines écoles.
- Vous devez informer l'école si votre enfant présente des allergies à certains aliments.

Autres informations générales :

- Les élèves doivent porter des vêtements adaptés à la saison et à la température extérieure.
- Si une tenue vestimentaire particulière est requise (ex. : port du demi-costume), l'école en avise les parents.
- Vous êtes invités à prendre connaissance du code de vie de l'école que fréquente votre enfant.
- Vous devez vous assurer que les leçons et les devoirs à faire à la maison soient complétés par votre enfant.

Au secondaire

L'horaire de la journée :

- Les élèves vont en classe le matin et l'après-midi.
- Pour connaître l'horaire des cours, [consultez la page de l'école fréquentée.](#)
- Une pause est prévue le matin.
- Une pause repas est aussi prévue, certains élèves dînent à l'école alors que d'autres vont à la maison.

Les pauses et les repas :

- Les élèves doivent apporter leur collation.
- Les élèves peuvent apporter leur lunch de la maison. Un service de traiteur est aussi disponible pour le repas du dîner dans certaines écoles.

Autres informations générales :

- Les élèves doivent porter des vêtements adaptés à la saison et à la température extérieure.
- Si une tenue vestimentaire particulière est requise (ex. : port du demi-costume), l'école en avise les parents.
- Vous êtes invités à prendre connaissance du code de vie de l'école que fréquente votre enfant.
- Vous devez vous assurer que les travaux à faire à la maison soient complétés.

Des questions?

Pour toutes questions ou préoccupations en lien avec la fréquentation scolaire, vous devez communiquer avec le personnel enseignant ou la direction de l'école de votre enfant.

Les parents qui sont en désaccord avec une décision prise par l'école sont invités à communiquer avec le Service à la clientèle.

Informations relatives à la gratuité scolaire des élèves en situation d'immigration précaire

La Loi 23 établit que tous les enfants, dont le titulaire de l'autorité parentale demeure de façon habituelle au Québec, ont droit à l'éducation publique gratuite, sans égard à leur statut d'immigration ou à celui de leurs parents.

Pour plus d'informations, [consultez ce document](#).



Services offerts

Pour prendre connaissance des services offerts aux élèves en provenance de l'étranger, visitez notre section [Immigration - Accès à l'éducation](#).

Intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS)

Le service de francisation regroupe des élèves vivant une situation semblable qui proviennent de plusieurs établissements.

Les groupes sont formés selon le niveau de maîtrise du français des élèves.

La francisation est offerte dans six points de service au primaire : Écoles Saint-Eugène, Sacré-Cœur, Joseph-Amédée-Bélanger, Saint-Gérard, Saint-Michel et Saint-Joseph.

Au secondaire, la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et la Polyvalente Marcel-Landry offrent ce service.

Services d'accueil aux nouveaux arrivants

Le service de L'ANCORE (L'accueil, Accompagnement des Nouveaux arrivants et Conseils en Recherche d'Emploi) vise à favoriser l'établissement et l'intégration durable des personnes immigrantes sur le territoire.

Pour obtenir toute l'information, [consultez son site web](#).

Francisation des élèves adultes

Le français est la langue officielle et commune du Québec. C'est la langue des institutions publiques, du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.

Pour apprendre ou mieux maîtriser le français, visitez [Apprendre Le français](#).

Pour connaître le programme de francisation offert par le Centre d'éducation des adultes La Relance, visitez son [site Web](#).



Pour nous joindre

La présente section comprend les informations utiles pour joindre nos services.

Horaires

Services administratifs :
de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h



Organisation scolaire

Admission et inscription des élèves

T : 450 359-6411, poste 7259

C : [Service de l'organisation scolaire](#)

Visitez : [Admission et inscription](#)

Accès à l'information

Demande d'accès et protection des renseignements personnels

C : [Accès à l'information](#)

Visitez : [Secrétariat général et affaires corporatives](#)

Transport scolaire

Admissibilité et organisation du transport scolaire

T : 450 359-6411, poste 7223

C : [Service du transport scolaire](#)

Visitez : [Transport scolaire](#)

Service à la clientèle

Service offert aux élèves, aux parents et aux entreprises qui souhaitent formuler une plainte

T : 450 359-6411, poste 8622

C : [Service à la clientèle](#)

Visitez : [Service à la clientèle](#)

Ressources humaines

Recrutement, traitement de la paie et autres questions

T : 450 359-6411, poste 7774

C : [Service des ressources humaines](#)

Visitez : [Carrière](#)

Ressources financières

Taxe scolaire

T : 450 359-6411, option 2

C : [Taxe scolaire](#)

Autres questions

T : 450 359-6411, poste 7207

C : [Service des ressources financières](#)

Visitez : [Ressources financières](#)

Communications

Publications et relations avec les médias

T : 450 359-6411, poste 7530

C : [Service des communications](#)

Visitez : [Communications](#)

Ressources matérielles

Gestion des appels d'offres (soumissions, ouverture de dossiers et questions)

T : 450 359-6411, poste 7555, option 3

C : [Service des ressources matérielles](#)

Visitez : [Ressources matérielles](#)

Ressources éducatives aux jeunes

Programmes et concentrations, enseignement à la maison, sanction des études, intégration linguistique, scolaire et sociale, Passe-Partout, etc.

T : 450 359-6411, poste 7274

C : [Service des ressources éducatives aux jeunes](#)

Visitez : [Programmes et services offerts](#)

Ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle

Formations sur mesure, reconnaissance des acquis, accueil, référence et accompagnement, formation à distance, intégration professionnelle et sociale, francisation

Services éducatifs en formation professionnelle

T : 450 347-3797, poste 7255

C : epm@cssdhr.gouv.qc.ca

Visitez : [Formation professionnelle](#)

Service aux entreprises et à la population

T : 450 359-6411, poste 7394

C : sae@cssdhr.gouv.qc.ca

Visitez : [Service aux entreprises et à la population](#)

Services éducatifs en formation générale des adultes

T : 450 348-2303, poste 5819

C : caeducationadultes@cssdhr.gouv.qc.ca

Visitez : [Éducation des adultes](#)

Centre d'éducation des adultes La Relance

Alphabétisation, francisation, intégration sociale, préalables et autres

Édifice Georges-Phaneuf,
Saint-Jean-sur-Richelieu,

T : 450 348-2303

C : [La Relance-Saint-Jean](#)

Édifice Docteur-Poulin, Marieville

T : 450 460-4472

C : [La Relance-Marieville](#)

Visitez : [Centre d'éducation des adultes La Relance](#)

École professionnelle des Métiers (EPM)

Formations professionnelles axées
sur l'obtention d'un emploi

T : 450 347-3797

C : [École professionnelle des métiers](#)

Visitez : [École professionnelle des Métiers \(EPM\)](#)

